

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 63 (1983)
Heft: 1: Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie 16-25 avril 1983

Artikel: L'économie valaisanne hier, aujourd'hui, demain
Autor: Genoud, Guy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'Église de Rarogne

Photo : Oswald Ruppen

LE CANTON DU VALAIS

L'économie valaisanne hier, aujourd'hui, demain

Un siècle de profondes mutations économiques

Dès le milieu du 19^e siècle, le Valais entre dans une phase de profondes mutations économiques qui vont provoquer le développement des activités des secteurs secondaires et tertiaires. Il y a cent ans, près de 80 % de la population active est occupée dans l'agriculture. Un siècle plus tard, le secteur primaire n'occupe plus que 5 % de la population active.

Différents facteurs ont favorisé ces importants changements de la structure économique du canton. Il faut noter d'abord *la création et l'amélioration des voies de communications* routières et ferroviaires. Vers 1880, la route carrossable parvient jusqu'au cœur des vallées alpestres. C'est également la construction du chemin de fer remontant la vallée du Rhône qui permettra une liaison avec le sud par le percement du Simplon en 1905 et vers le nord par le Lötschberg en 1913. L'activité touristique est née.

La découverte de l'énergie électrique et *l'exploitation des forces hydrauliques* va provoquer, dès la fin du siècle, un développement de la grande industrie avec l'installation de Ciba à Monthey, de Lonza à Viège et d'Aluminium à Chippis.

Enfin, *l'assainissement de la plaine du Rhône* va permettre le développement d'une agriculture intensive et moderne.

A partir des années 50, *la construction des grands barrages*, puis le tourisme, vont donner à l'économie un deuxième élan.

Une économie actuelle bien diversifiée

L'essor économique a eu pour conséquence le passage d'un Valais essentiellement agraire à un canton à l'économie bien diversifiée, comparé à d'autres régions de Suisse. Cette structure favorable a permis à l'économie valaisanne de surmonter sans trop de dommages les difficultés conjoncturelles des années 70 et celles d'aujourd'hui. Il faut cependant relever un certain nombre de points faibles notamment :

- difficultés d'harmoniser la production agricole valaisanne avec celle du reste du pays pour éviter une surproduction chronique ;
- surcapacité du secteur de la construction ;
- pouvoir de décision des sociétés à l'extérieur du canton ;
- caractère saisonnier des activités touristiques.

Perspectives de développement

La conception directrice cantonale prévoit de poursuivre *une croissance modérée* du développement pour créer, jusqu'en l'an 2000, 9 000 emplois supplémentaires pour la jeune génération qui entre sur le marché du travail. Un large consensus s'est réalisé autour de cet objectif fondamental que se sont fixé les autorités cantonales, régionales et communales avec l'appui du secteur privé et de la population.

Une partie des emplois devrait être créée *dans l'industrie*. Le Valais a des atouts importants à jouer pour poursuivre son développement industriel. Il dispose d'une main-d'œuvre qualifiée,

de l'énergie hydroélectrique nécessaire ainsi que des zones industrielles équipées et à des prix abordables.

Les plus grandes chances de développement se situent cependant *dans le tourisme*. Les programmes de développement des huit régions économiques valaisannes misent tous sur un développement harmonieux du tourisme. L'accent a été mis plus sur la qualité de l'offre touristique que sur la croissance quantitative.

Pour réaliser cet objectif de croissance, le Valais doit d'abord mettre en valeur les facteurs naturels de localisation par des mesures intensives dans le secteur de l'infrastructure ainsi que par l'élargissement des moyens d'action directe d'encouragement à l'économie.

A cet effet, le canton va se doter d'une législation moderne sur l'encouragement à l'économie. Comme par le passé cependant, l'initiative privée reste le véritable moteur du développement économique.

L'histoire a montré l'importance des voies de communication pour le Valais. Le développement industriel et touristique envisagé exige de poursuivre la réalisation du réseau autoroutier avec une liaison rapide et sûre avec les centres du Plateau suisse. Le Valais a également la chance de disposer d'une quantité d'énergie renouvelable, facteur non négligeable favorisant le développement.

Poursuivre une croissance modérée pour permettre à nos jeunes de trouver un emploi au pays, c'est l'objectif principal de la population et de ses autorités.

